

VILLE DE GOURBEYRE

BUDGET PRIMITIF 2019

BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement

Comme chaque année, le budget comprendra les inscriptions en crédits indispensables et obligatoires à la poursuite et au développement de l'action des services et au fonctionnement des équipements municipaux.

Pour autant, les charges à caractère général seront en diminution (-3,9% par rapport aux réalisations 2018) du fait de la réaffectation de certaines dépenses, notamment les activités périscolaires confiées à la caisse des écoles.

Notre soutien à la jeunesse, au-delà de la contribution à la caisse des écoles (1,7 M€ contre 1,53 M€ en 2018, soit 19% des recettes réelles de fonctionnement) sera réorienté au travers d'activités péri scolaires réalisées en interne.

Le CCAS, par lequel s'exerce la solidarité communale verra sa dotation stabilisée à 190 K€.

En effet, la mise en place en 2016-2017 du PEDT et du contrat enfance jeunesse a eu un coût relativement important pour notre budget alors que les recettes n'ont couvert qu'une partie relativement limitée de ces dépenses et qu'aucune participation n'avait été demandée aux parents.

Le retour à la semaine des 4 jours, a emporté la suppression des prestations proposées dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires et leur transfert en 2019 à la caisse des écoles, expliquant ainsi l'augmentation constatée

Notre effort envers le secteur associatif sera maintenu à 250 K€. L'effort consenti, illustre notre reconnaissance des actions portées par ces acteurs incontournables en matière d'animation et de cohésion sociale de notre territoire. Le partenariat avec le secteur associatif s'inscrit dans des conventions d'objectifs précisant les droits et obligations de chaque partie.

Parallèlement, les frais de personnel augmenteront de près de 2,6% (+6,4% en 2017, +7,3% en 2018) afin de tenir compte notamment de la revalorisation du point d'indice, des effets des régularisations de carrière, de la mise en place nouveau régime indemnitaire.

Les principales actions prévues en 2019

L'éducation continuera d'être un axe fort de notre politique au travers :

- En fonctionnement :

- De la subvention à la caisse des écoles, en augmentation compte tenu du transfert des activités d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

- De la mise en service du tiers lieu pour laquelle la ville devrait bénéficier d'un soutien financier de l'Etat

- En investissement :

- De la programmation opérationnelle des travaux de confortement de l'école Raymonde Augustin avec le lancement effectif des travaux et les premières études pour la réhabilitation de l'école de Blanchet

Le sport et la culture, compléments essentiels de nos actions en matière éducative, mobiliseront en 2019 :

- 190 000 € environ de crédits sur les aménagements et la création d'équipements sportifs (réhabilitation du hall des sports subventionnée par le CNDS, programmation des travaux de réhabilitation du stade)
- Éclairage des plateaux sportifs
- 710 000 € de frais d'études et travaux relatifs la transformation de l'habitation Bisdary pour laquelle le taux de subvention atteint 90%
- Réhabilitation de la poudrière de Bisdary (phase 2) avec la participation active de la DAC et du Conservatoire du Littoral

En 2017, nous avons affiché notre volonté d'inscrire Gourbeyre dans une démarche de territoire et à énergie positive et à croissance verte (TEPCV). Les opérations lancées en 2018 seront finalisées: rénovation de l'éclairage public avec la mise en place de LED, liaison piétonne Rivière-Sens – Bisdary, Près de 30% d'économies sont attendues à terme sur nos factures d'électricité (-10% dès 2019 soit 25 K€ environ).

La politique de développement social mise en place par la commune couvre plusieurs pans d'intervention :

- Aides aux associations pour 250 000 € (hors activités périscolaires et pause méridienne)
- Augmentation de l'effort financier envers le CCAS à 190 000 €
- Soutien à l'insertion des jeunes avec la poursuite du chantier de formation lancé en 2017 en partenariat avec l'ER2C

Développer l'accès au numérique

Poursuite de la modernisation de l'action publique: avec l'équipement d'un tiers-lieu, espace collaboratif connecté.

La voirie est un autre axe fort d'intervention via la réfection et la mise en sécurité du réseau routier pour 850 K€ environ (réalisation d'aires de stationnement:186 K€, réfection de voies pour 250 K€, pont St Jean Bosco:-:310 K€, route de Grand-Camp 52 K€, route de Gillardin 33 K€).

Le **cimetière**: le début des travaux est prévu au courant du 2^{ème} semestre

UN PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT PLURI ANNUEL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

✓ **L'agrandissement du cimetière:**

Une opération réévaluée à 2,41 M€ et qui n'a connu depuis 2014 que 47 753 € de dépenses. L'autorisation de programme est réévaluée de 595 849 € en 2017.

Une opération subventionnée à 43,8%.

€ TTC	Année	2014	2015	2017	2018	2019	Total général
Opérations							
Création d'un nouveau cimetière							
Dépenses		1 793 505	25 000	595 849			2 414 354
maîtrise œuvre		84 630	25 000	158 632			268 262
TRAVAUX		1 708 875		437 217			2 146 092
Recettes		1 793 505	25 000	595 849	0	0	2 414 354
DEPARTEMENT		45 000					45 000
COMMUNE		1 748 505	25 000	595 849	-730 000	-300 000	1 339 354
REGION					730 000		730 000
DETR						300 000	300 000

2019 verra le début effectif des travaux avec 533 977 ouverts en crédits de paiement

✓ **Reconstruction de l'école Raymonde AUGUSTIN**

Suite à la réévaluation du coût de l'opération et la communication d'un planning actualisé en décembre 2016, il apparaît nécessaire en 2019 de réviser tant le montant de l'autorisation de programme que la répartition des crédits de paiement. Les ajustements proposés sont retracés dans les tableaux ci-dessous.

€ TTC	Année	2014	2016	2017	2018	2019	Total général
Opérations							
Ecole Raymonde Augustin							
Dépenses		2 112 827	1 038 744	98 429	130 117		3 380 117
COMMUNE					130 117		130 117
TRAVAUX+ETUDES		2 112 827	1 038 744	98 429			3 250 000
Recettes					3 380 117	-1	3 380 117
FEDER					1 395 448	-55 393	1 340 055
COMMUNE					416 772		416 772
REGION					500 000		500 000
Fonds BARNIER					600 000		600 000
FSIL					467 897	55 393	523 290

Cette opération est subventionnée à 87,7 %.

Depuis 2013, la ville a mandaté sur ses fonds propres 361 238€ sur cette opération Il s'agit d'une opération financièrement lourde à porter que la ville autofinance jusqu'en 2019.

✓ LE CENTRE D'INTERPRETATION DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE

Une opération subventionnée à 90% devant débuter en 2019

€ TTC	Année	2018	2019	Total général
Opérations				
Centre interprétation de l'histoire et du patrimoine				
Dépenses		3 077 000	928 000	4 005 000
TRAVAUX+ETUDES		3 077 000	928 000	4 005 000
Recettes		3 728 940	276 060	4 005 000
FEDER		1 906 068		1 906 068
COMMUNE		394 594		394 594
REGION		736 341		736 341
DETR		377 337		377 337
DAC		314 600	-23 940	290 660
Fondation du patrimoine			300 000	300 000

AP/CP	CP
Opération	Centre interprétation de l'histoire et du patrimoine
budget	(Plusieurs éléments)

CREDITS DE PAIEMENT					
€ TTC	2018	2019	2020	2021	Total général
Dépenses	191 810	710 000	2 400 000	703 190	4 005 000
maîtrise œuvre	0	0	0	0	0
TRAVAUX+ETUDES	191 810	710 000	2 400 000	703 190	4 005 000
Recettes	191 810	710 000	2 400 000	703 190	4 005 000
FEDER		337 905	1 142 213	425 950	1 906 068
COMMUNE	-8 709	69 953	396 759	-63 409	394 594
REGION	0	130 537	441 253	164 551	736 341
DETR	113 321	66 894	150 000	47 122	377 337
DAC	87 198	51 528	90 000	61 934	290 660
Fondation du patrimoine		53 184	179 775	67 041	300 000

MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION

FISCALITE DIRECTE (ETATS 1259)										
	2015		2016		2017		2018		2019	Evol.19/11
BASES D'IMPOSITION (K€)										
Taxe d'habitation	5 061	4,8%	5 303	-6,9%	4 938	1,7%	5 024	0,6%	5 054	2,3%
THLV			756	42,6%	1 078	1,7%	1 096	0,6%	1 103	
Taxe foncière bâtie	5 739	2,7%	5 893	3,4%	6 096	1,3%	6 174	4,4%	6 448	4,4%
Taxe foncière non bâtie	56	33,0%	74	-1,6%	73	0,9%	74	-38,8%	45	-3,2%
TP/CFE (2010)										
TOTAL	10 856	10,8%	12 026	1,3%	12 185	2,8%	12 368	3,8%	12 650	
TAUX COMMUNE (%)										
Taxe d'habitation	11,50%	13,0%	13,00%	0,0%	13,00%	0,0%	13,00%	0,0%	13,00%	avec taux CASBT 24,79%
THLV	11,50%	13,0%	13,00%	0,0%	13,00%	0,0%	13,00%	0,0%	13,00%	
Taxe foncière bâtie	24,96%	16,3%	29,03%	0,0%	29,03%	0,0%	29,03%	0,0%	29,03%	30,60%
Taxe foncière non bâtie	61,73%	-2,8%	60,00%	0,0%	60,00%	0,0%	60,00%	0,0%	60,00%	66,69%
CFE (pour mémoire)	24,98%	0,0%	24,98%	0,0%	24,98%	0,0%	24,98%	0,0%	24,98%	49,96%
PRODUITS= BASES *TAUX (K€)										
TOTAL HORS TP A PARTIR 2002	2 049		2 543		2 595		2 632		2 699	
VARIATION	42,1%		76,4%		80,1%		82,6%		77,2%	
TAUX MOYENS COMMUNAUX GUADELOUPE										
Taxe d'habitation	27,14%		27,76%		28,07%		29,16%			
Taxe foncière bâtie	24,51%		25,41%		25,93%		26,38%			
Taxe foncière non bâtie	70,84%		72,65%		64,83%		72,30%			
CFE (pour mémoire)					24,87%		24,87%			
TAUX MOYENS NATIONAUX										
Taxe d'habitation	24,19%		24,38%		24,47%		24,54%			
Taxe foncière bâtie	20,52%		20,89%		21,00%		21,19%			
Taxe foncière non bâtie	49,15%		49,31%		52,50%		49,67%			
CFE	26,75%				26,29%		26,43%			

Des bases 2019 en faible augmentation sur la taxe d'habitation, dynamiques sur le foncier bâti (+4,4%)

Des taux stables en 2019.

Informations Générales

Ville de GOURBEYRE - Budget Principal Ville de GOURBEYRE - BP - 2019

Code INSEE	Ville de GOURBEYRE Budget Principal Ville de GOURBEYRE	BP 2019
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7 986
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 266,30	0
2	Produit des impositions directes/population	334,79	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 187,77	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	686,35	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	210,43	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,93 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	108,40 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	57,78 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Présentation Générale du Budget

Ville de GOURBEYRE - Budget Principal Ville de GOURBEYRE - BP - 2019

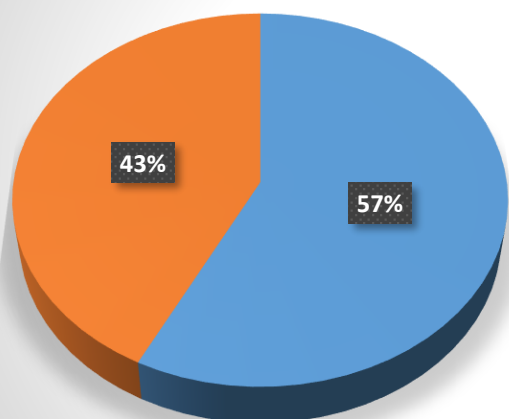
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 709 034,00	9 485 567,76
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 223 466,24
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		10 709 034,00	10 709 034,00

		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 924 749,10	5 226 118,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 921 422,96	2 693 214,65
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 073 160,59	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 919 332,65	7 919 332,65

		TOTAL	
TOTAL DU BUDGET (3)		18 628 366,65	18 628 366,65

VILLE DE GOURBEYRE - BP 2019

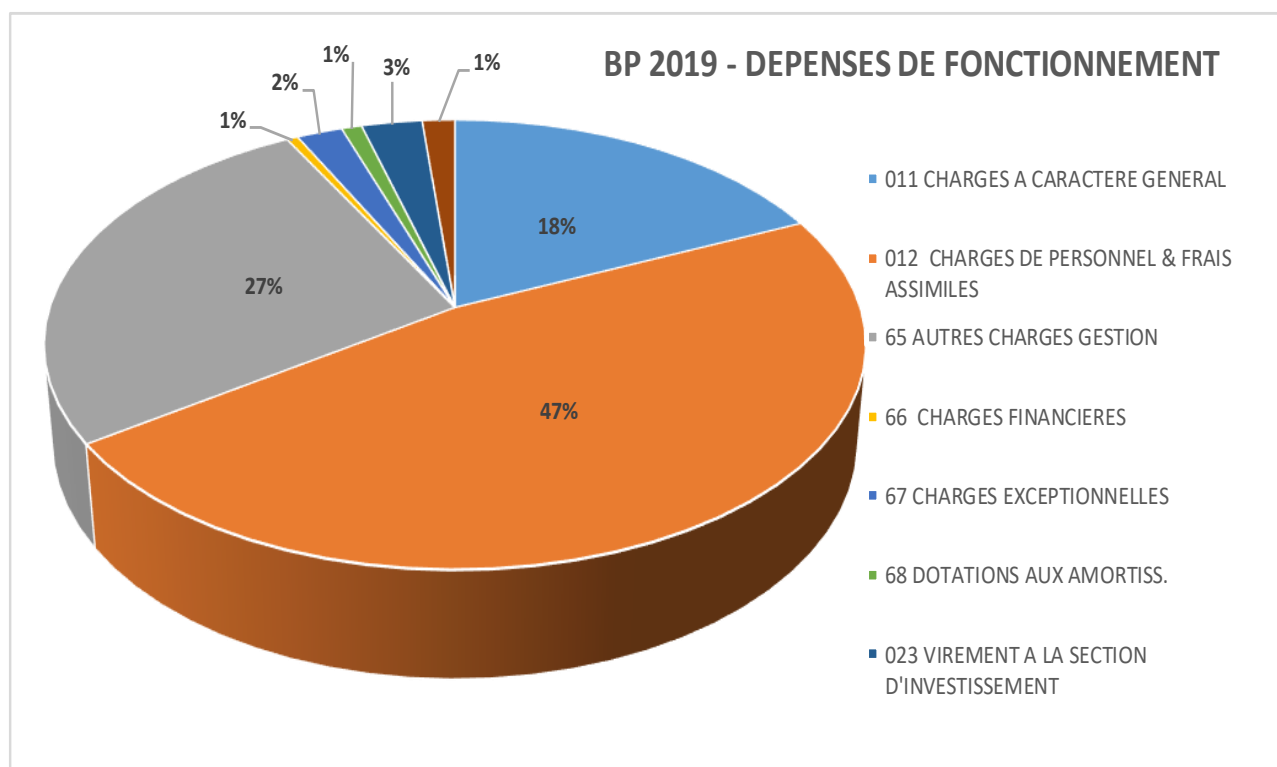


■ Section de fonctionnement
■ Section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

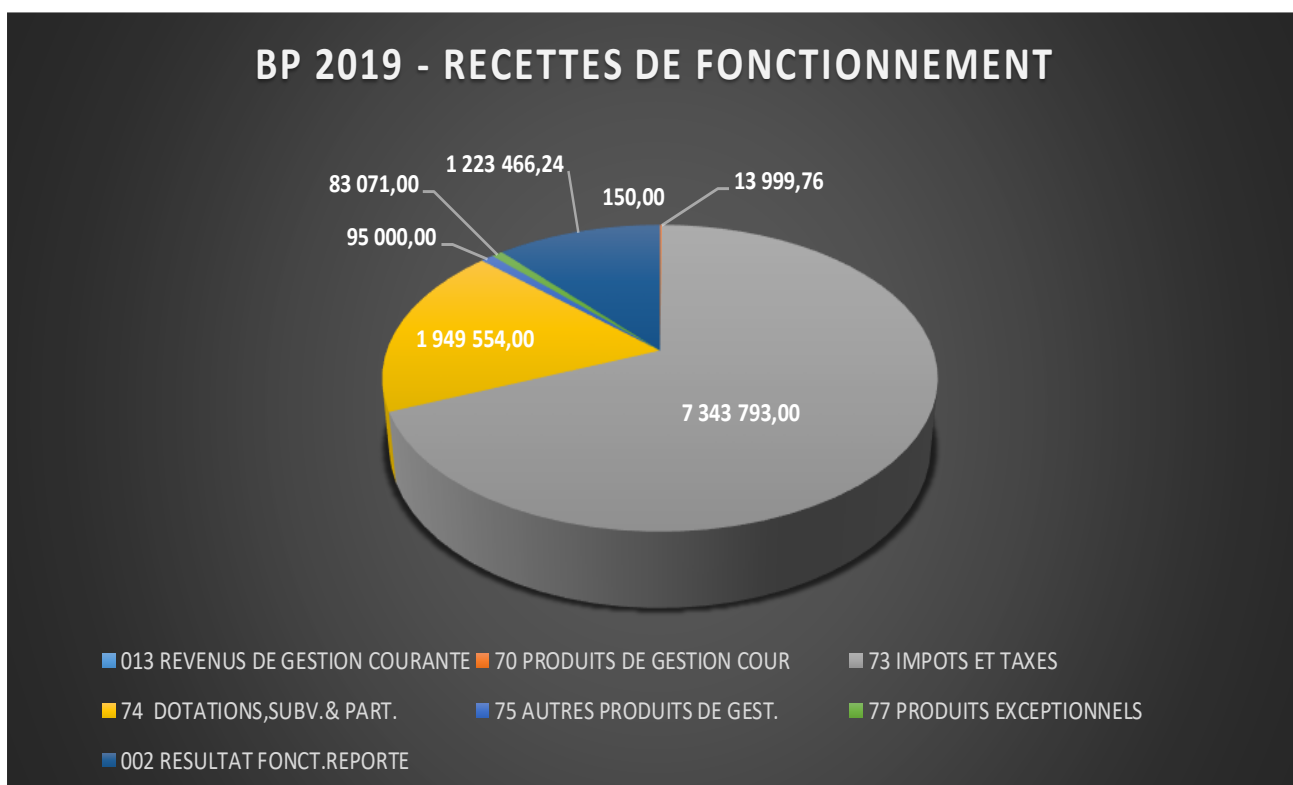
➤ DEPENSES

BUDGET PRIMITIF 2019 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRES		Total Budget Voté	%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 955 460,00	18,26
012	CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	5 049 381,00	47,15
65	AUTRES CHARGES GESTION	2 861 484,00	26,72
Total des dépenses de gestion courante		9 866 325,00	92,13
66	CHARGES FINANCIERES	55 351,00	0,52
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	226 000,00	2,11
68	DOTATIONS AUX AMORTISS.	100 000,00	0,93
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 247 676,00	95,69
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	299 679,00	2,80
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	161 679,00	1,51
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		461 358,00	4,31
TOTAL		10 709 034,00	100,00



➤ **RECETTES**

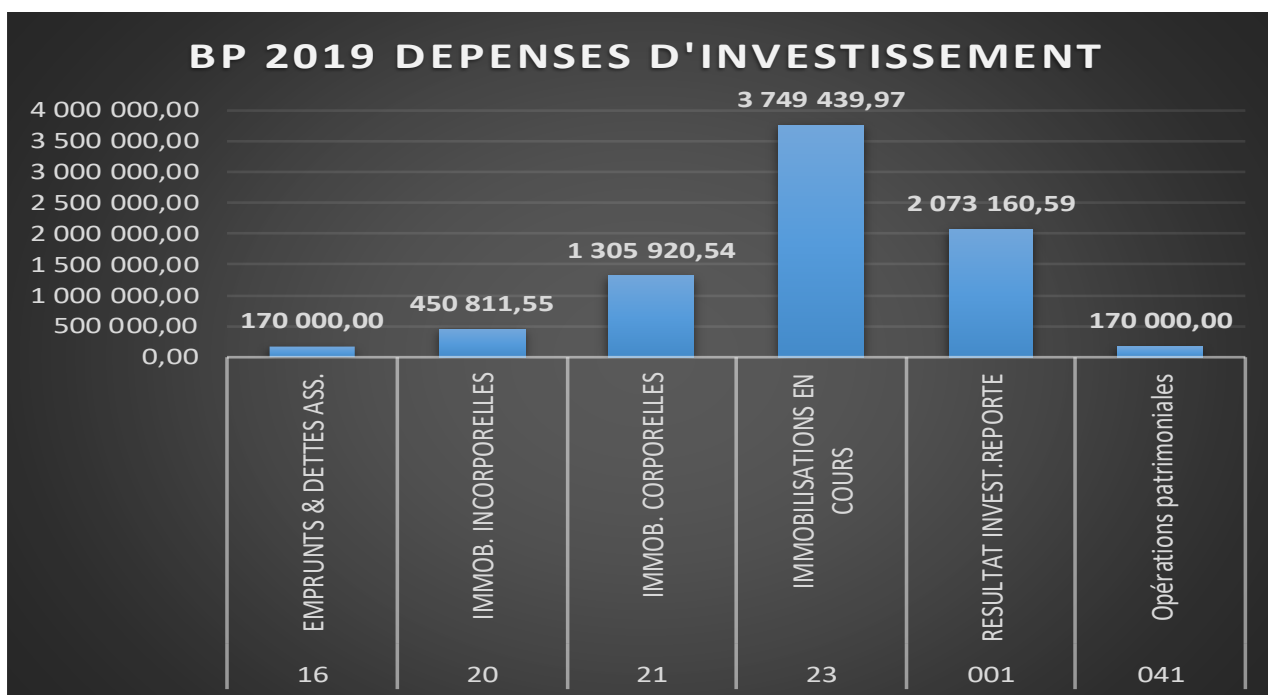
BUDGET PRIMITIF 2019 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRES		Total Budget Voté	%
013	REVENUS DE GESTION COURANTE	150,00	0,00
70	PRODUITS DE GESTION COUR	13 999,76	0,13
73	IMPOTS ET TAXES	7 343 793,00	68,58
74	DOTATIONS,SUBV.& PART.	1 949 554,00	18,20
75	AUTRES PRODUITS DE GEST.	95 000,00	0,89
Total des recettes de gestion courante		9 402 496,76	87,80
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	83 071,00	0,78
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 485 567,76	88,58
002	RESULTAT FONCT.REPORTE	1 223 466,24	11,42
TOTAL		10 709 034,00	100,00



SECTION D'INVESTISSEMENT

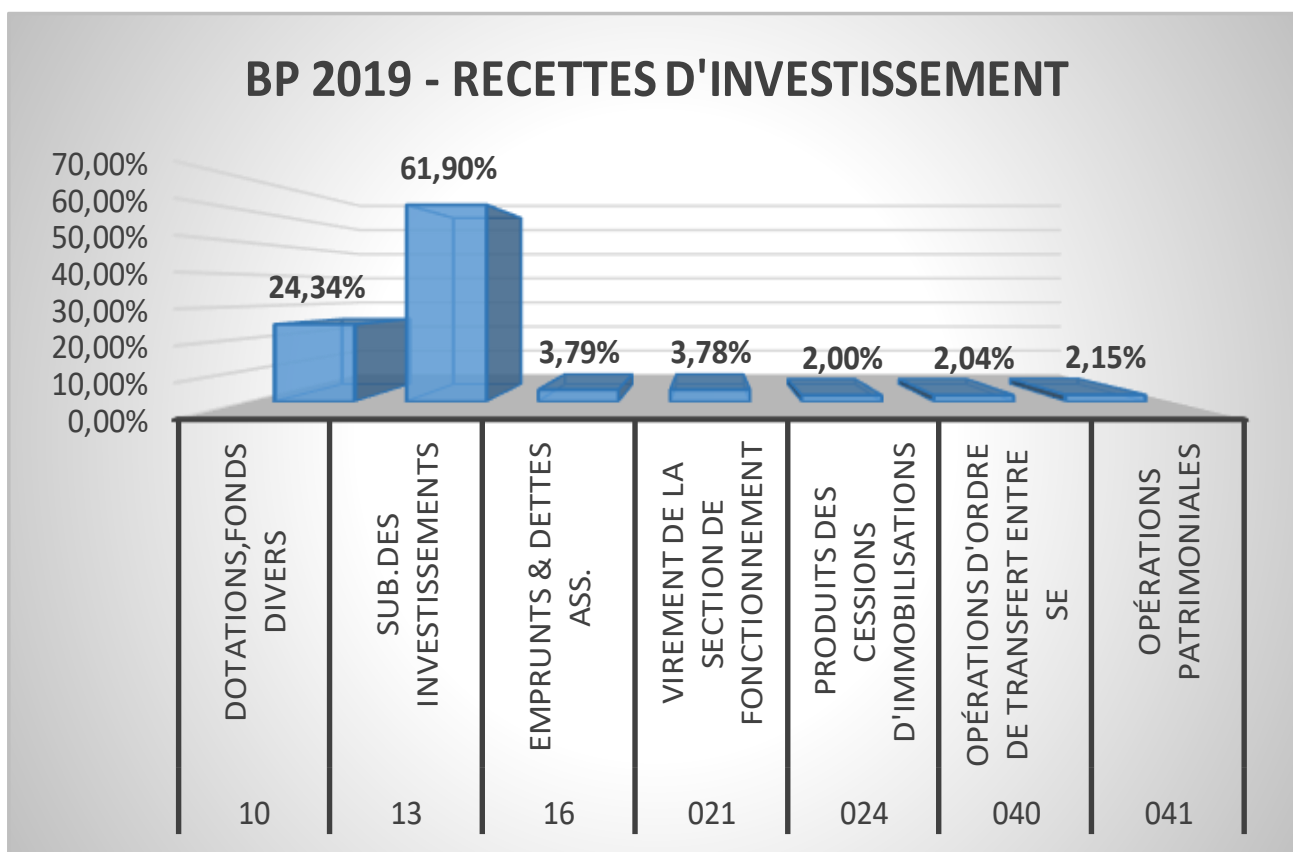
➤ DEPENSES

BUDGET PRIMITIF 2019 - DEPENSES INVESTISSEMENTS			
CHAPITRES		Total Budget Voté	%
16	EMPRUNTS & DETTES ASS.	170 000,00	2,15
20	IMMOB. INCORPORELLES	450 811,55	5,69
21	IMMOB. CORPORELLES	1 305 920,54	16,49
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 749 439,97	47,35
001	RESULTAT INVEST.REPORTE	2 073 160,59	26,18
041	Opérations patrimoniales	170 000,00	2,15
TOTAL		7 919 332,65	100,00



➤ **RECETTES**

BUDGET PRIMITIF 2019 - RECETTES INVESTISSEMENT			
CHAPITRES		Total Budget Voté	%
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS	1 927 186,55	24,34%
13	SUB.DES INVESTISSEMENTS	4 902 288,10	61,90%
16	EMPRUNTS & DETTES ASS.	300 000,00	3,79%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	299 679,00	3,78%
024	Produits des cessions d'immobilisations	158 500,00	2,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	161 679,00	2,04%
041	Opérations patrimoniales	170 000,00	2,15%
TOTAL		7 919 332,65	100,00%



✓ CONCLUSION

Les finances communales marquent toujours le pas dans un contexte atone de croissance des recettes et l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

Les inscriptions budgétaires résultent d'un arbitrage de plus en plus difficile qui s'est efforcé, comme chaque année, de prendre en compte les priorités et les besoins exprimés par la population. Le budget 2019 marque également la concrétisation effective des investissements initiés en 2016 et 2017 (cimetière, reconstruction de l'école, transformation de l'habitation Bisdary en centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine).

Notre ligne de conduite n'a pas changé. Nous suivons avec le concours des services municipaux une maîtrise des dépenses de fonctionnement pour faire face aux baisses de moyens financiers que vivent les collectivités en faisant l'effort de ne pas augmenter les impôts locaux.

Ce qui nous permet d'avoir un compte administratif excédentaire, d'obtenir les aides extérieures de nos partenaires publics et privés et d'assurer l'auto financement de nos différents projets et d'envisager l'avenir avec ambition.